

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

PROPOSITION N°1 DU SDCI ARRETE LE 29 MARS 2016

Le conseil municipal à l'unanimité, se prononce contre la proposition n°1 de fusion de la communauté d'agglomération de Roannais Agglomération et des communautés de communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable et du Pays Loire et Rhône

Et demande à Monsieur le Préfet de la Loire de valider le projet présenté par les 4 EPCI qui souhaitent se regrouper dans une seule entité : « Loire et Monts Communauté » et de fixer le nouveau périmètre correspondant.

CONVENTION D'ETUDES ET DE VEILLE FONCIERE EPORA

Après avoir pris connaissance d'un projet de convention d'étude et de veille foncière proposé par l'Etablissement Public financier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), 2 avenue Grüner 42029 ST ETIENNE, le conseil municipal, avec une voix : pour et seize voix : contre, rejette la proposition faite par EPORA.

LOCATION D'UN ATELIER A PRALONG A LA SOCIETE « BRASSERIE LA GERMANOISE»

Donne son accord pour louer par bail commercial, à la Société « Brasserie La Germanoise» représentée par Messieurs Pierre GIRARD et Olivier SAUTEREAU, la cellule n°1 de l'atelier de Pralong de 300 m2 et fixe le montant de la location.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Attribue une subvention de 100 euros à l'Association "Institution spécialisée Le Château d'Aix" pour financement de l'organisation d'une sortie scolaire de fin d'année.

JURES D'ASSISES

Conformément à la circulaire préfectorale du 28 avril 2016, il a été procédé au tirage d'un juré d'assise, soit trois noms, pour la Commune de ST GERMAIN LAVAL.

TARIFS LOCATIONS MOBIL-HOMES

Fixe les tarifs de location des mobil-homes et décide d'appliquer des tarifs dégressifs pour les locations à la semaine en fonction du nombre de semaines consécutives.